

NOTE D'INFORMATION

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME : LES CENTRAFRICAINES RECLAMENT LA PAIX

Bangui, le 6 mars 2019 – En prélude à la Journée internationale des droits de la femme, célébrée le 8 mars sous le thème « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement », la MINUSCA a consacré sa conférence hebdomadaire à l'implication des femmes centrafricaines dans le processus de paix et de réconciliation en RCA. Les questions de la parité, des conditions de vie des femmes notamment celles vivant en milieu rural, de l'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance ont également été au cœur des débats avec les professionnels des médias.

La vice-présidente de l'Organisation des femmes de Centrafrique (OFCA), Annette Ouango, est revenue sur l'importance de l'application de loi sur la parité pour permettre aux femmes d'occuper pleinement leur place dans la gestion de la chose publique. A cet égard, elle a rappelé les activités de sensibilisation et de mobilisation conduites par les membres de l'OFCA dans le cadre de l'Initiative africaine. Elles ont parcouru la Centrafrique pour recueillir les griefs et les recommandations des femmes avant d'aller à Khartoum, au Soudan, où se sont tenus les pourparlers de paix qui ont abouti à la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation. Les résultats ont été partout les mêmes, « les femmes centrafricaines veulent la paix » a-t-elle indiqué, soulignant que cette paix doit permettre aux femmes et à tous les Centrafricains de s'épanouir, de reprendre des activités économiques et aux enfants de retrouver le chemin de l'école.

S'exprimant au nom de l'Organisation des femmes musulmanes, Zenaba Katara a indiqué que malgré tous les efforts consentis, « on ne peut toujours pas parler de parité 50/50 en Centrafrique » en raison du poids des pesanteurs socio-culturelles et politiques qui pèsent encore lourdement sur les femmes. Elle a appelé à une mobilisation accrue autour de l'application de la loi sur la parité pour briser ces barrières et aller vers une parité réelle. Prenant fait et cause pour les femmes rurales, Mme Katara a souligné qu'elles restent entravées par le manque de moyens de subsistance, une situation aggravée par des années de conflit.

Pour sa part, la Conseillère principale en genre de la MINUSCA, Gladys Atinga, a demandé plus d'efforts pour faire avancer la question de la parité et de l'autonomisation des femmes. « Malgré l'adoption d'un cadre légal, il faut faire

plus notamment le plaidoyer, l'application des dispositions et le changement des mentalités », a ajouté Mme Atinga. Eu égard aux femmes rurales, elle a appelé à aller au-delà des chiffres en promouvant l'accès à l'éducation, la production agricole, l'accès à la terre et aux moyens divers qui permettront aux femmes de jouir pleinement de leurs droits. En sa qualité de Conseillère principale en genre, Gladys Atinga a réitéré la disponibilité et l'engagement de la MINUSCA en faveur de la participation des femmes aux processus de décision dans tous les forums notamment la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation, rappelant que « les femmes sont déjà très impliquées dans les comités locaux de paix ». Il convient de rappeler que grâce au plaidoyer effectué par la MINUSCA, les organisations de femmes bénéficient de l'appui du Fonds de consolidation de la paix. De plus, 30 à 40% de femmes bénéficient désormais des activités de réduction de violence communautaire (CVR), de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) ou encore de travaux à impact rapide (QIPs).

Sur l'actualité de la semaine, le porte-parole de la Mission, Vladimir Monteiro, est revenu sur la prise de fonction du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en RCA, Mankeur Ndiaye. Dès son arrivée à Bangui, le 1^{er} mars 2019, il a rendu une visite de courtoisie au Président de la République, Faustin Archange Touadéra. Le Chef de la MINUSCA continue ses entretiens avec les autorités nationales ainsi que la communauté diplomatique y compris les organisations régionales. Concernant le monitoring des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, Vladimir Monteiro a indiqué de 25 incidents affectant 42 personnes ont été recensés entre le 27 février et le 5 mars 2019. « Sur les 42 victimes, 23 sont des femmes », a dénoncé le porte-parole.

Du côté des activités de la Force de la MINUSCA, dans le cadre des activités civilo-militaires, les casques bleus bangladais ont fait un don de fournitures scolaires à l'école primaire de Bossembélé. A Bambari, les casques bleus bangladais ont organisé une campagne de consultations médicales gratuites lors de laquelle, plus de 50 patients ont reçu des soins et des médicaments gratuitement. A l'Est du pays, au village de Barma, les casques bleus marocains ont distribué des fournitures scolaires et des équipements sportifs aux enfants. A Bossangoa, les casques bleus camerounais ont organisé une campagne de salubrité et offert des pagens à l'occasion de la journée internationale de la femme. A Birao, au Nord, les casques bleus zambiens ont, quant à eux, reconstruit la maison d'une femme vulnérable du troisième âge.